

A Confolens, les urgences ferment : parce que les électeurs ont élu un député RN ?

écrit par Maxime | 21 avril 2023





Dans les déserts médicaux, point de médecins, ceux-ci conservant une liberté d'installation surannée sur le territoire, alors qu'ils vivent de l'argent de la Sécurité sociale et des mutuelles et donc sont des fonctionnaires de fait plutôt que des entrepreneurs.

Obligés de se rabattre sur les urgences, ou la téléconsultation dans une pharmacie à 20 kilomètres de leur domicile dans les cas qui sont moins urgents, **les habitants de la Charente Limousine, qui ont élu Caroline Colombier député RN de la Nation en 2022, se trouvent désormais privés des services d'urgence.**

Il faudra faire 3/4 d'heure de route pour se rendre au service des urgences le plus proche... Ce qui leur laisse le temps de mourir 10 fois !

N'est-ce pas le but, d'ailleurs ? « Ils ont mal voté, qu'ils meurent ! » doit-on penser en haut lieu.

<https://www.charentelibre.fr/charente/confolens/confolens-le-service-des-urgences-ferme-temporairement-ce-jeudi->

soir-14867689.php

Voilà ce qu'est devenue la France, qui fait l'aumône à toute la planète et n'est même pas capable de prendre soin de siens...

Ils nous disent que la planète est surpeuplée, visiblement ils ont trouvé un bon moyen de commencer à la dépeupler...

Pas assez de vaxxinés au mètre carré pour l'ARS ?

Confolens : le service des urgences ferme ce jeudi soir pour une durée indéterminée



Pour la première fois depuis au moins 20 ans, le services des urgences de l'hôpital de Confolens ferme ce jeudi soir à partir de 22 heures.

C'est un sacré coup de tonnerre qui s'abat sur l'hôpital de Confolens. En raison de deux arrêts maladie de médecins ce jeudi 20 avril, les urgences ferment « temporairement » à

partir de 22 heures.

Le communiqué de l'agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine est intervenu ce jeudi 20 avril à 20 heures. Un sacré coup de tonnerre pour annoncer la « suspension temporaire d'activité du service d'urgences et de l'unité de soins continus du centre hospitalier de Confolens à compter du 20 avril à 22h ».

On savait que la situation était compliquée à l'hôpital avec un médecin du service des urgences en arrêt maladie depuis plusieurs semaines mais la situation s'est encore dégradée ces dernières heures, obligeant cette décision inédite depuis au moins 20 ans. « Deux arrêts maladie à effet immédiat de médecins des urgences nous ont obligés à prendre cette décision, à sécuriser le sujet », indique Rémi Fauquembergue, le directeur par intérim du centre hospitalier qui explique des contacts ont été établis avec les SMUR (services mobiles d'urgence et de réanimation) de Charente, Haute-Vienne et Vienne pour la prise en charge des patients et des urgences vitales.

Confolens : «L'hôpital est en péril», selon un médecin urgentiste

Un médecin urgentiste du centre hospitalier de Confolens, affirme que l'établissement «est en péril». Il pointe la mauvaise collaboration entre le service de médecine et les urgences.

L'ARS précise : « Les usagers seront invités à contacter le Centre 15 qui les orientera vers la solution de prise en charge la plus adaptée. » Le communiqué décrit le contexte : « Le Centre hospitalier traverse actuellement une période particulièrement délicate. Le service d'urgences rencontre des tensions d'organisation et d'effectifs médicaux », et justifie la décision : « malgré l'utilisation des leviers utilisés habituellement, tels l'intérim et l'organisation interne des services. »

Pour l'heure, la direction indique ne pas savoir quand les

deux services, urgences et unité des soins continus, pourront rouvrir.